

Nationalrat

Conseil national

Consiglio nazionale

Cussegl naziunal



Commission de l'environnement,
de l'aménagement du territoire
et de l'énergie
CH-3003 Berne

www.parlement.ch
urek.ceate@parl.admin.ch

À l'attention des participants à la
consultation concernant l'avant-projet
relatif à l'initiative parlementaire
« Aménagement du territoire.
Dispositions régissant le stockage de
matières premières renouvelables
indigènes »

Le 15 décembre 2011

10.470 Initiative parlementaire « Aménagement du territoire. Dispositions régissant le stockage de matières premières renouvelables indigènes » (von Siebenthal)

Procédure de consultation

Madame, Monsieur,

Le 14 novembre 2011, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-N) a adopté, à l'unanimité, un avant-projet de modification de la loi sur les forêts, lequel fait suite au dépôt de l'initiative parlementaire visée en titre. Par la présente, nous vous soumettons ce texte pour avis, dans le cadre de la procédure de consultation.

L'avant-projet vise à réglementer la construction, dans les forêts, de dépôts couverts pour le stockage de bois d'énergie. Il dispose notamment qu'une autorisation est délivrée à condition que la construction serve à la gestion locale de la forêt, que sa nécessité soit démontrée, que le site soit approprié et que le dimensionnement soit adapté aux conditions locales.

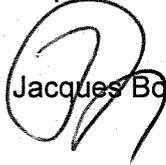
Nous vous invitons à adresser votre avis à l'Office fédéral de l'environnement, Division Forêts, 3003 Berne, d'ici au 30 mars 2012.



M. Bruno Rösli, de l'Office fédéral de l'environnement (tél. 031 323 84 07 ; bruno.roeoesli@bafu.admin.ch) et Mme Natacha Devaux, secrétaire adjointe de la CEATE-N (tél. 031 325 88 87 ; natacha.devaux@parl.admin.ch), se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Vous trouverez en outre la documentation relative à la consultation sur le site Internet du Parlement, sous la rubrique « rapports ».

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le président de la commission :


Jacques Bourgeois

Annexes :

- avant-projet et rapport explicatif de la CEATE-N du 14 novembre 2011
- liste des participants à la consultation